



Vers un plan global pour la haie à horizon 2030

Chiffrage d'une trajectoire 2024-2030 pour les haies,
compatible avec la planification écologique

Jeudi 15 juin 2023



Philippe HIROU

Président de l'Afac-Agroforesteries



Stéphane VASSEL

Trésorier de l'Afac-Agroforesteries

**Présentation et bilan
de la campagne
« Appel de la haie »**

Objectifs de l'Appel de la haie

Décision d'engager la campagne votée par le CA Afac en octobre 2022 (NB : avant commande rapport sur les haies)

Campagne lancée en février 2023 en amont du Salon de l'agriculture

Mettre la haie au cœur de la planification écologique



Pour parvenir à un déploiement de l'arbre et la haie qui soit à hauteur des enjeux environnementaux, ce qui suppose un changement d'échelle

En obtenant un portage politique ambitieux et des moyens pour assurer ce développement

En faisant en sorte que ce développement s'appuie les recommandations de l'Afac

En évitant récupération / greenwashing / propositions "gadgets"

Une campagne visant les décideurs avec pour principaux messages :

Les haies **sont une chance et une opportunité pour notre agriculture, nos territoires, notre environnement, notre économie et notre cadre de vie.**

Réduire **l'action publique sur les haies à la plantation ne fonctionne et ne suffit pas**

Il faut un **grand plan national pour les haies à 2030**, avec trois priorités

- **Valoriser** les haies pour les agriculteurs et les territoires
- **Protéger** en visant le « Zéro disparition de haies »
- **Reconstituer** en doublant le linéaire de haies à l'horizon 2050

PRIORITÉ N°1 : Valoriser les haies pour les agriculteurs et les territoires

Comment le mettre en place :



Reprise de coupe pour la fermeture du bourrelet cicatriciel, un réapprentissage des bonnes pratiques

Mesure #1 : Gestion certifiée

Restaurer les haies en passant à des **pratiques certifiées de gestion durable des haies**. Parce que les haies rendent ces services agronomiques, productifs et environnementaux uniquement si elles sont en bon état écologique, et donc gérées durablement.



Les services écosystémiques rendus par les haies, une source de rémunération.

Mesure #2 : Rémunération

Accompagner et rémunérer les agriculteurs, premiers propriétaires et gestionnaires des haies, pour les **rôles d'intérêt commun** que rendent les haies lorsqu'elles sont gérées durablement.



Le bois issu des haies, un nouvel atelier de l'exploitation agricole.

Mesure #3 : Filières durables

Faire du bois des haies et des arbres champêtres **une ressource pour nos territoires** (énergie, paillage, bois d'œuvre), à condition de s'appuyer sur des **filières durables, locales, éthiques**.

PRIORITÉ N°2 : Protéger, en visant le « Zéro disparition de haies »

Comment le mettre en place :



Parce qu'elles sont une chance et une opportunité pour l'agriculture, les haies doivent être protégées.

Mesure #4 : Réglementation respectée

Faire **appliquer réellement la réglementation** qui doit protéger les haies, et en premier lieu la protection qui s'applique aux haies dans la politique agricole depuis 2015 (règle de bonne condition agro-environnementale n°8).



Pour agir, il faut connaître l'évolution qualitative et quantitative des haies.

Mesure #5 : Technologie de suivi

Rendre compte avec transparence de l'évolution et de l'état du linéaire des haies dans le cadre d'un **portail des données géographiques de la haie**, pour donner des repères à l'action publique et pour **mesurer l'efficacité des politiques publiques de la haie**.



Recépage d'une haie de taillis, ces pratiques de sylviculture de la haie sont à encourager.

Mesure #6 : Transmission

Transmettre les savoirs et savoir-faire nécessaires au déploiement de la gestion durable des haies, par la formation initiale et continue des agriculteurs, des agents de collectivités et des conseillers techniques et par l'information des élus et des citoyens.

Comment le mettre en place :



La plantation est un maillon indispensable pour accélérer la reconstitution des trames arborées.

Mesure #7 : Plantation

Augmenter les **moyens** pour la plantation (soutenir l'accompagnement et l'aide à l'investissement sur nos territoires), rendre les dispositifs d'**accompagnement plus efficaces**, et **densifier le maillage territorial des structures de conseil** en agroforesterie.



Complémentaire à la plantation, la régénération naturelle est un nouveau levier à favoriser.

Mesure #8 : Régénération

Favoriser et permettre la **régénération naturelle des haies en complément des plantations** pour accélérer le doublement du linéaire.



Pour produire un jeune plant d'arbre ou d'arbuste, il faut commencer par la collecte des graines.

Mesure #9 : Graines et plants locaux

Soutenir le développement de **filières de collecte de graines et de production de plants** d'origine **locale**, en adéquation avec l'augmentation des besoins de plantation.

Un combat fortement partagé grâce à des soutiens de poids !

Près de **15 000 signataires** à titre individuel de la pétition sur [Change.org](https://www.change.org) et plus de 350 soutiens d'organismes dont les 50 signataires suivants :



Les collectivités rejoignent le mouvement :



Signer la pétition :



La haie sur le devant de la scène médiatique et politique depuis trois mois



JT 19/20 National France 3 – 27/03/2023



Le 13h TF1 – 15/05/2023



JT 20h France 2 – 22/05/2023



La France Agricole : « Le gouvernement démarre sa course de haies »



Le Monde : « Depuis 1950, 70% des haies ont disparu des bocages et le phénomène s'accélère »



Réussir : « Haies : un rapport ministériel confirme leur diminution constante »



Huffington Post : « Le nombre de haies dégringole en France, et c'est un mauvais choix face au changement climatique »



Le Parisien : « La France lancée dans une course de haies : 70% d'entre elles ont disparu des bocages depuis 1950 »



Ouest-France : « Le bocage est dégradé et dépérissant » : ils écrivent au gouvernement pour sauver les haies »



Vert : « La haie peut-elle devenir l' "incarnation de la planification écologique" ? »



20 minutes : « Depuis 1950, 70% des haies ont disparu des bocages français et le phénomène s'accélère »

Reporterre : « Éponges à CO2, les haies sont de plus en plus détruites »

Contexte Agro : « Face à l'urgence climatique, les inspecteurs généraux de l'agriculture préconisent de renforcer les incitation à la plantation... »



Réussir : « Nous avons besoin de la haie » : Marc Fesneau promet un pacte dès juillet »



La France Agricole : « Les autorités appelées à s'unir pour secourir les haies »



Réussir : « L'Appel de la haie pour doubler le linéaire en France d'ici à 2050 »



Référence Agro : « VISER LE ZÉRO DISPARITION DES HAIES, UNE PRIORITÉ ! », PHILIPPE HIROU, AFAC-AGROFORESTERIES



Le Journal du Dimanche : « Pourquoi les haies disparaissent encore »



Le Club de la Terre au Carré : « Le Club de la terre au carré du vendredi 17 février 2023 »

Les régions répondent à l'Appel de la haie

« Comme une évidence, la Région Bretagne, engagée depuis plusieurs années dans la préservation et la reconstitution des haies bocagères, a décidé de répondre à l'Appel de la haie [...] cette signature est une occasion de réaffirmer les engagements de la collectivité en faveur des transitions et pour une agriculture de haut niveau environnemental. »

(extrait de l'invitation presse)



Signature de l'Appel de la haie, le 26 mai par Loïc Chesnais-Girard, Président de la Région Bretagne, sur le terrain à Piré-Chancé (35)

Les parlementaires très réceptifs à l'Appel de la haie

- Plus de **40 rendez-vous avec des élus et parlementaires**, notamment grâce à la mobilisation des Afac régionales
- **La haie, un sujet qui mobilise les élus de tous les groupes politiques** (de même que la haie fédère au sein des territoires et rassemble au sein de l'Afac, qu'elle permet d'engager le dialogue)
- Un **sujet transversal** qui intéresse les parlementaires siégeant dans différentes commissions : **affaires économiques, développement durable et aménagement du territoire, finances**
- **Plusieurs questions au gouvernement** adressées par des parlementaires
- Des entretiens et **auditions au Sénat et à l'Assemblée nationale** (en cours et à venir)
- Un travail engagé pour traduire de certaines propositions de l'Appel de la haie dans des futures Lois : **Loi d'orientation agricole, Loi de programmation énergie climat**

Un constat que confirme le rapport du CGAAER



4G 69% 14:02



Marc Fesneau · 1er
Ministre de l'Agriculture et de la Souveraineté ...
2 h · Modifié ·

De nombreuses haies ont disparu depuis 1950. Ce constat est très préoccupant quand on sait le rôle que jouent les haies et les arbres dans l'agriculture par l'amélioration du rendement agricole et de la productivité des animaux, mais également en protégeant les sols, en régulant l'eau, en préservant la biodiversité et en stockant le carbone. Pour y remédier, j'ai demandé dès novembre dernier au Conseil général de l'alimentation, de l'agriculture et des espaces ruraux (CGAAER) de disposer d'un état des lieux des connaissances scientifiques sur la #haie et de sa prise en compte dans l'écosystème de notre agriculture et de formuler également des propositions concrètes pour inverser cette tendance lourde. Le rapport, qui m'a été rendu cette semaine, met en avant quatre axes d'amélioration pour valoriser, préserver et développer le linéaire de haies. 📄👉

<https://lnkd.in/eSc8pjUN>

Je remercie le CGAAER pour son travail. Une concertation sera lancée dans les jours qui viennent avec [Bérandère Couillard](#) pour construire un « pacte en faveur de la haie ».



Accueil



Mon réseau



Post



Notifications



Emplois

Publié en avril 2023, le rapport du CGAAER "La haie, levier de la planification écologique" commandé par Marc Fesneau permet de confirmer l'ampleur du problème : les haies disparaissent bien des territoires français et de plus en plus vite (**23 500 km de haies/an**), malgré des programmes de plantations de grande envergure.

Il faut donc agir vite pour sauver les haies, et en ne reproduisant pas les mêmes recettes que celles qui ont échoué pendant 20 ans à enrayer le déclin des haies.

Les recommandations du rapport du CGAAER sont une base très solide pour inverser cette tendance.

Planification écologique et Pacte en faveur des haies

→ La haie, levier au cœur des priorités stratégiques de la planification écologique

La planification écologique : des trajectoires à 2030



La planification écologique fixe les trajectoires cibles de décarbonation à horizon 2030 pour :

- le transport,
 - le bâtiment,
 - l'industrie,
 - l'énergie
 - **et l'agriculture**
- par l'approche globale.

Le 22 mai 2023, le Conseil national de la transition écologique a fixé pour la haie des objectifs clairs, réalistes, ambitieux, globaux pour couvrir l'ensemble des enjeux de la haie à horizon 2030, dont :

- **nouvelle biomasse** gérée durablement (~2,5MtMS),
- **plantation** (+50 000 km² de haies plantées + 50 000 ha d'agroforesteries),
- ambition de **stopper la dynamique d'arrachage** et de **mauvais entretien des haies existantes**,
- volonté de créer une **filière économique et de valorisation de la haie**.

Pacte en faveur de la haie



Lancement le 10 mai 2023 de la concertation **Pacte en faveur des haies**, par **Marc Fesneau**, ministre de l'Agriculture et de la Souveraineté Alimentaire et de **Bérangère Couillard**, Secrétaire d'État en charge de l'Écologie

Trois **GT thématiques** à venir, co-pilotés par les deux ministères avec toutes les parties prenantes concernées :



GOVERNEMENT

*Liberté
Égalité
Fraternité*

CONCERTATION POUR « UN PACTE EN FAVEUR DE LA HAIE »

Groupe de travail national

Atelier de lancement du 10 mai 2023

- **Réunion thématique 1 : connaissance et savoirs**
Recherche et outils de suivi. Formations.
Evaluation des besoins et prérequis.
- **Réunion thématique 2 : filières locales**
Emergence des projets locaux et structuration des filières.
Valorisations économiques de la haie.
- **Réunion thématique 3 : la haie, objet durable**
Réglementations applicables à la haie et articulation. Protection des haies et gestion durable. Accompagnement par les acteurs privés et publics.
- **Atelier de synthèse et de conclusion en présence des Ministres**
Annonce du « Pacte en faveur de la haie ».

Vers un plan global pour la haie à horizon 2030

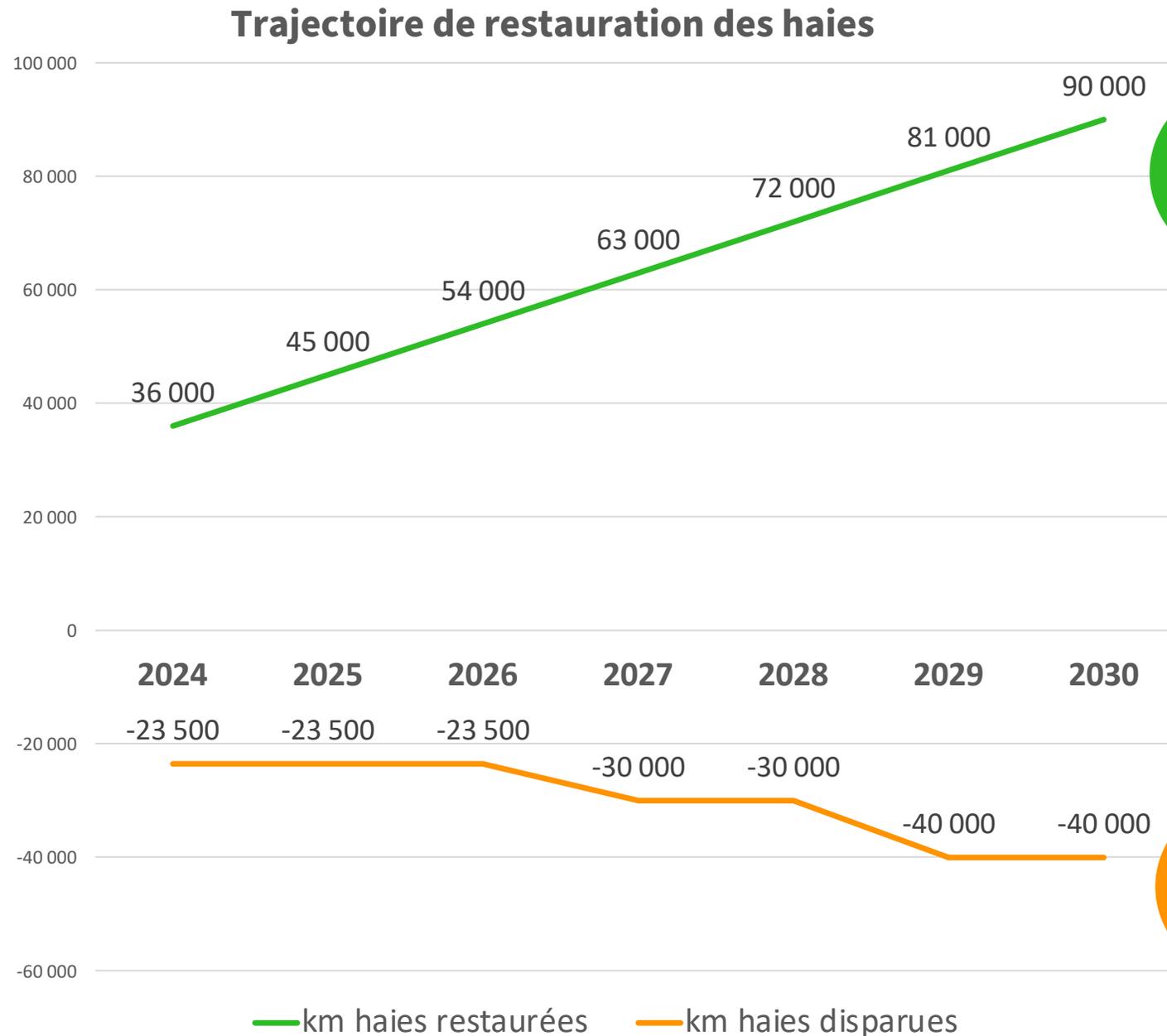
→ Propositions de trajectoire 2024-2030
et chiffrage des moyens et des impacts

3 grands axes et des trajectoires associées

- 1. Stopper l'érosion** des haies et les **valoriser**
- 2. Densifier le linéaire** de haies
- 3. Piloter, suivre et évaluer** une trajectoire 2024-2030 pour les haies

Trajectoire pour stopper l'érosion des haies et les valoriser

- **+ 440 000 km de haies restaurées d'ici 2030**
- **Si rien n'est engagé : perte de - 210 500 km d'ici 2030**
(scénario optimiste, car risque d'accélération de disparition avec 50 000 fermes qui risquent de disparaître dans les 10 prochaines années)

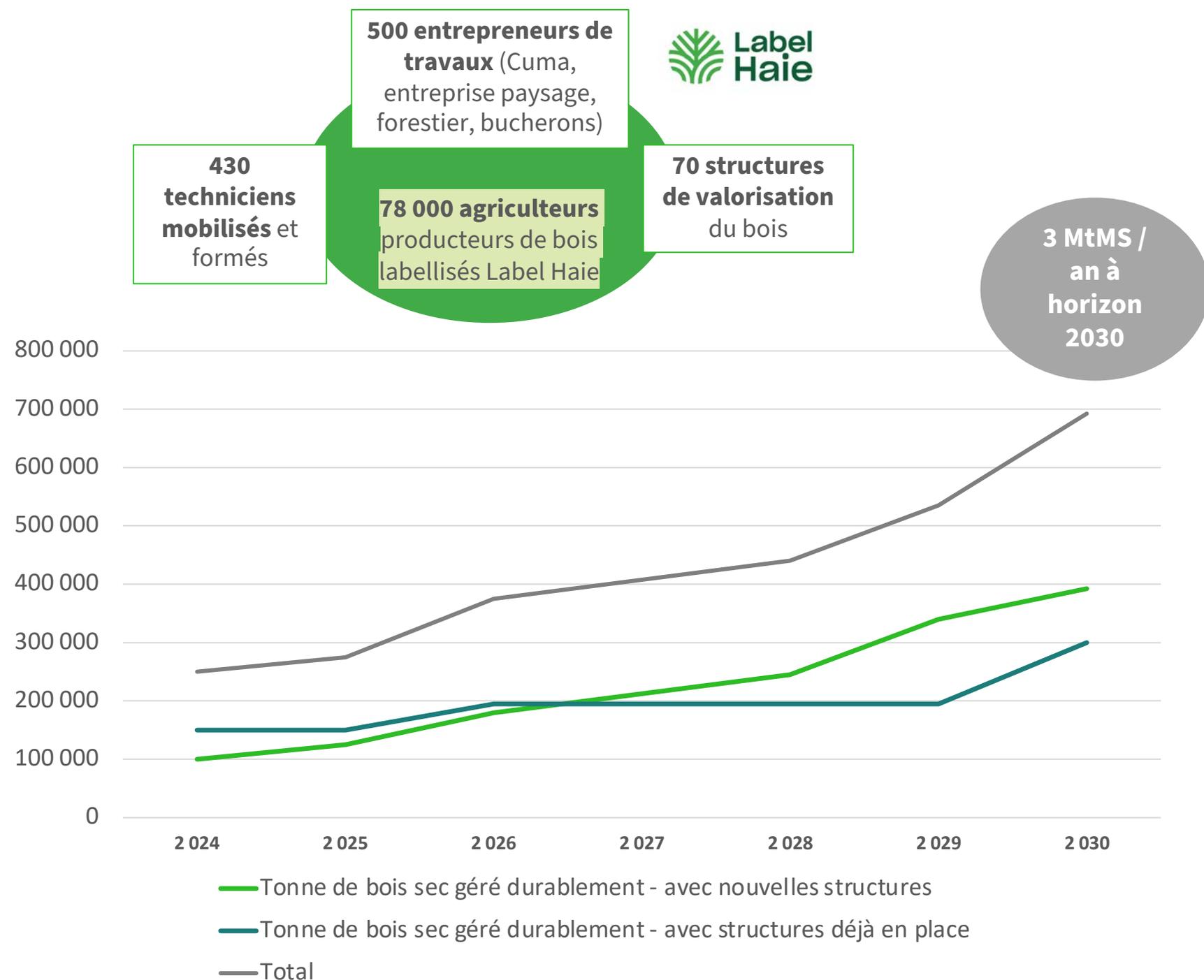


**441 000
km de
haies
restaurées**

**- 210 500
km**

Trajectoire mobilisation de la biomasse bocagère labellisée

- **3 MtMS/an** de production de biomasse par 70 structures de valorisation (dont 1,4 en capital existant et 1,6 MtMS/an en additionnel)
- **78 000 agriculteurs** ayant vendu leur bois bocager (40 t verte / an = 36 t sèche / an)
- **200 M€** de biomasse bocagère **achetée aux agriculteurs** (60€ t verte – soit en moyenne 2400€/agriculteur/an)
- **476 M€** de chiffre d'affaires pour les **structures de valorisation**



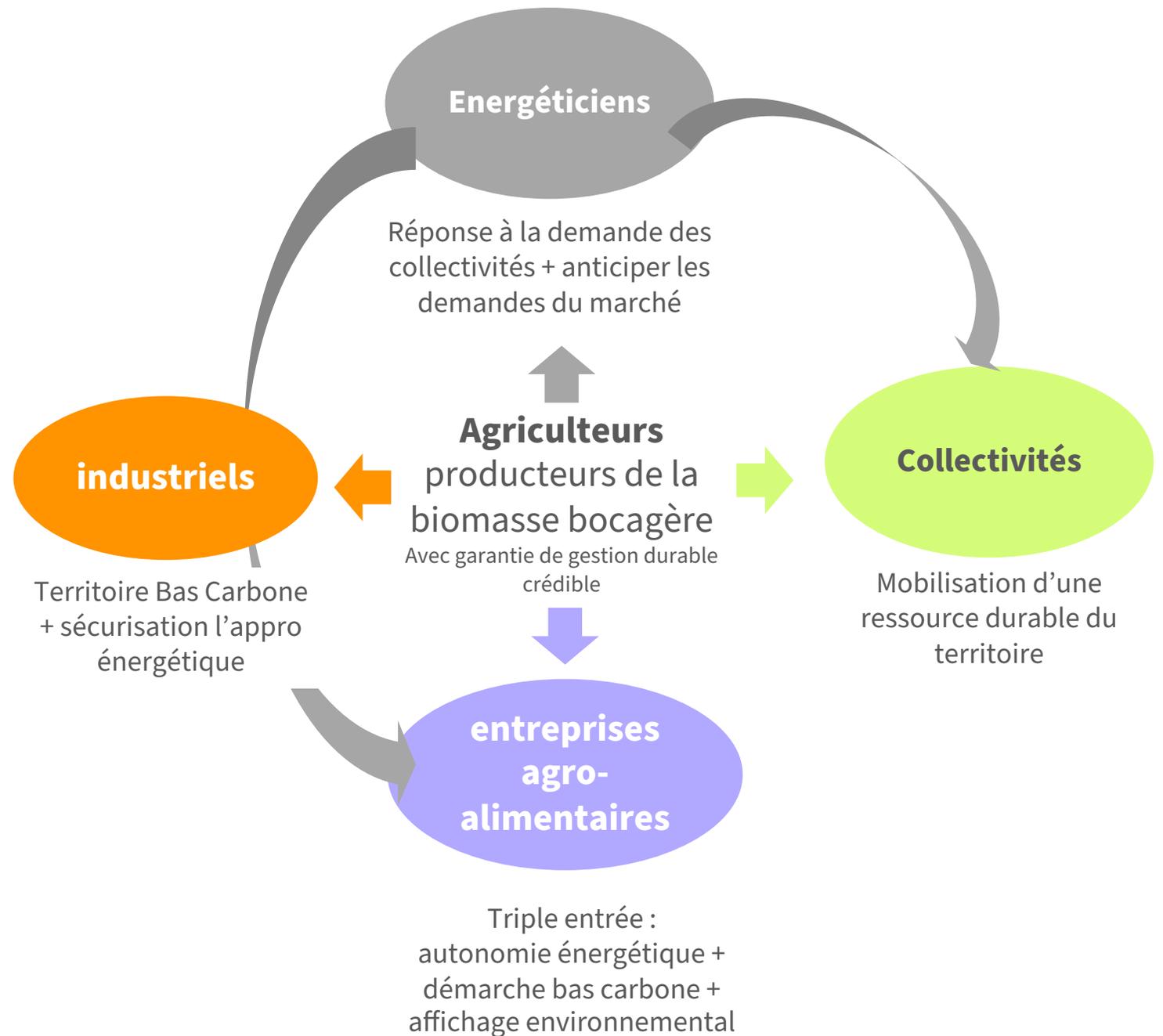
Des acheteurs engagés sur des trajectoires de croissance

Préparer la ressource :

- Inscrire des **trajectoires** avec des augmentations de volume
- **Débloquer des moyens financiers pour l'animation** territoriale sur la gestion durable (Label Haie) : internalisation ou financement direct ou incorporé dans le prix d'achat du bois

Cadrer la valorisation :

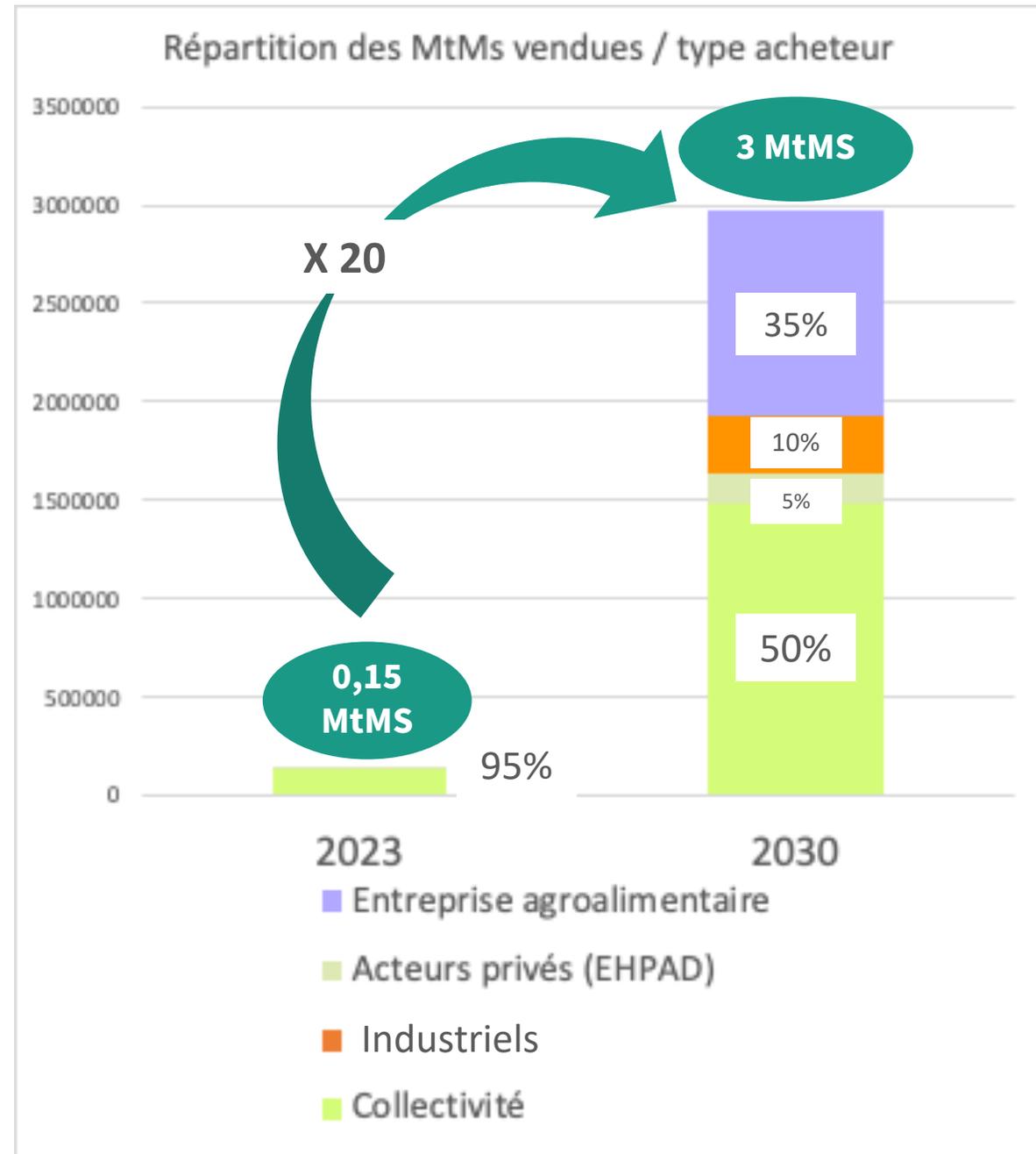
- Conditionner les aides du **fonds chaleur de l'Ademe** à l'inscription d'un approvisionnement biomasse certifié Label Haie
- **revenir sur les contrats** anciennes chaudières avec **obligation de trajectoire - éco-contribution**



Tension sur la ressource

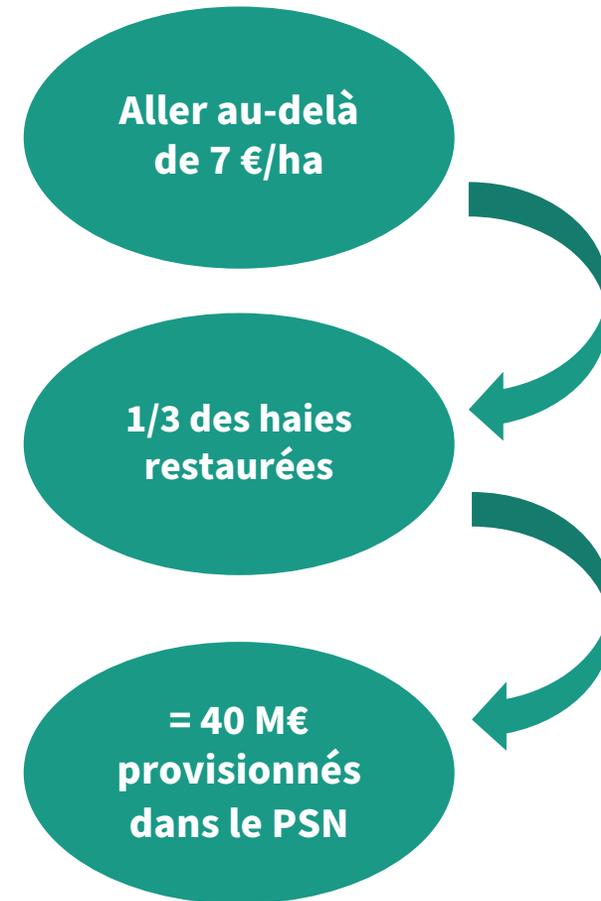
avec de nouveaux acheteurs de biomasse bocagère

- Aujourd'hui le **marché est fait par les collectivités**
- Demain, il sera **partagé** avec les **entreprises agroalimentaires** et les **industriels** (qui anticipent)
- Avec risque de **concurrence accru** - un **marché en tension**
- **Assurer 100% garantie gestion durable**



Revalorisation du Bonus Haie pour accélérer progressivité

- **Augmentation de la rémunération du Bonus Haie** (car la mesure risque de s'avérer insuffisamment incitative)
- **Un signal encourageant** pour restaurer le capital
- **Consommation sans dépassement** (Isobudget = 40 M€)
- **Stimule le changement de pratique** de bonne gestion
- **Adhésion des agriculteurs** car plus rémunérateur (au-delà des coûts de certification > vraie reconnaissance des services)
- **Limite les risques de sous-consommation** de l'enveloppe car pas assez attractif pour les agriculteurs (atteinte objectif Green deal)



Chiffrage d'un plan national pour la haie

Horizon 2030

- **440 000 km haies restaurées**
- **78 000 agriculteurs** producteurs de bois labellisés Label Haie
- **Accompagnés par 430 techniciens** mobilisés et formés
- **3 MtMS/an*** de production de biomasse par **70 structures de valorisation**

	2024 - 2030	Par an
1. STOPPER L'EROSION DES HAIES ET LES VALORISER	670 millions €	95 millions €
Gestion durable des haies existantes et développement de filières de valorisation	610 millions €	86 millions €
Structurer les filières locales de valorisation de la biomasse issue des haies	60 millions €	9 millions €

Soit 39% des coûts

*Million de tonnes de Matière Sèche / an

Trajectoire pour densifier le linéaire national

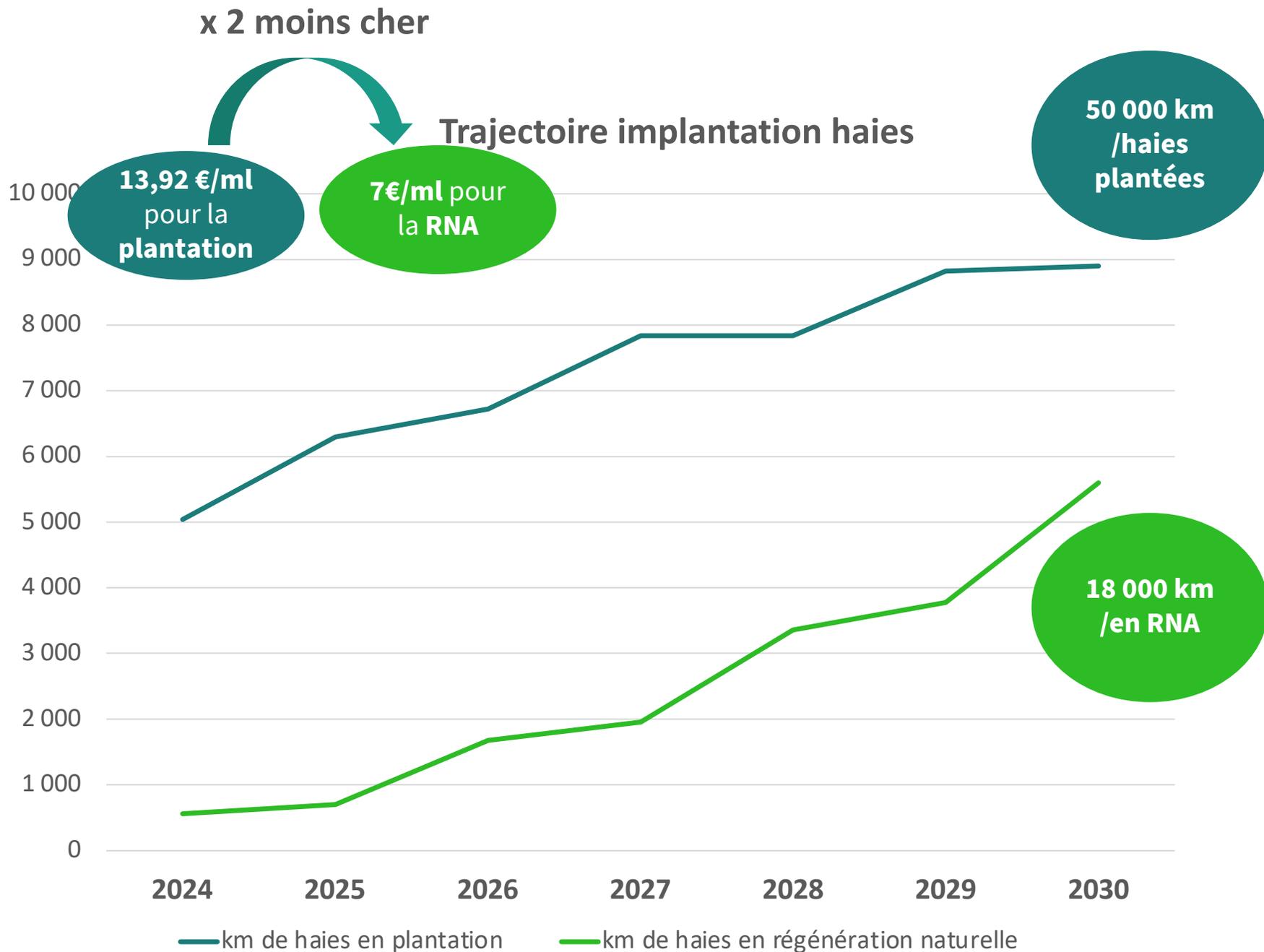
- **50 000 km de haies plantées**

Intégrer la Régénération naturelle / assistée :

- Plus ambitieux avec **+ 18 000 km** créés en RNA

- **Facile pour l'agriculteur** à implanter et peu onéreux. Les agriculteurs peuvent **rapidement avoir du linéaire (% IAE)**

TOTAL = 68 000 km de haies implantés



Trajectoire pour densifier le linéaire national

Via des dispositifs de soutien à l'investissement et à l'animation territoriale type « Mesure plantons des haies » du Plan de relance

En allant le plus possible dans une logique de type guichet unique des financeurs, en s'appuyant sur le FEADER

En s'appuyant sur des barèmes

Pas de trajectoire d'augmentation des plantations sans prise en compte de l'amont de la filière !

- Nécessite d'inclure dans le plan global des actions et financement pour déployer la **filiale de production de plants Végétal local** en adéquation avec la trajectoire de plantation visée
- Articuler les objectifs de plantation à des objectifs de **collecte des graines et de productions des plants en amont**, en s'appuyant sur la marque Végétal local (propriété de l'OFB), avec un objectif d'intégration minimum de **50% de plants tracés Végétal local** ou MFR dans les dispositifs
- **Conforter les pépinières déjà en production** pour qu'elles puissent accroître les volumes de plants (nécessite : accès facilité au foncier + à l'eau + aides à l'investissement pour limiter la pénibilité du travail / faciliter le désherbage mécanique, etc)
- Accompagner la création de nouvelles pépinières Végétal local (**objectif visé sur la trajectoire 2024-2030 = + 30 pépinières**)
- Appui à l'activité de collecte de graines
- Objectif visé : passer de **1,5 à 4,5 millions de plants Végétal local / an en 2030**

Chiffrage d'un plan national pour la haie

Horizon 2030

- **68 000 km de haies implantées**
- **196 000 agriculteurs** en plantation
- **560 techniciens** accompagnateurs
- **50 pépinières** existantes mieux équipées
- **+ 30 nouvelles pépinières**
- **50%** des plants en **Végétal local et ou MFR**

	2024 - 2030	Par an
2. DENSIFIER LE LINEAIRE NATIONAL	1,014 milliard €	145 millions €
Reconstitution de haies (plantation et régénération naturelle)	995 millions €	142 millions €
Déploiement de la filière de plants Végétal local	18 millions €	2,6 millions €

Soit 60% des coûts

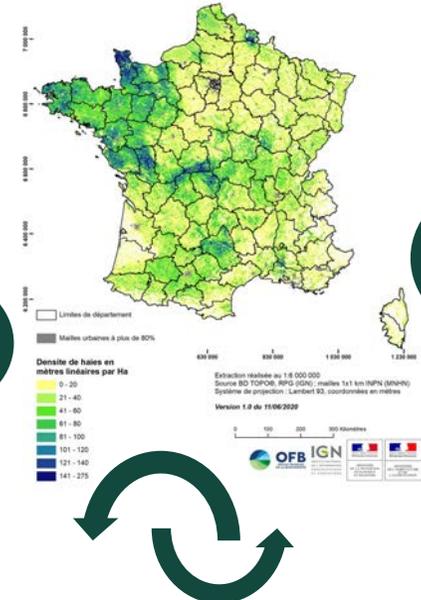
*Million de tonnes de Matière Sèche / an

Suivre et évaluer un plan national en faveur des haies

- **Centraliser au national la donnée plantation / gestion durable / biomasse** via les outils métiers connectés à la Géohaie
- **Disposer d'une couche nationale unique des haies** géoréférencées à jour

GEOHAIE

Suivi de la gestion



Suivi de la plantation



Suivi de la biomasse mobilisée



Chiffrage d'un plan national pour la haie

Horizon 2030

	2024 - 2030	Par an
3. SUIVRE ET EVALUER LE PLAN NATIONAL	21 millions €	3 millions €
Couche nationale géographique des haies et bases de données de capitalisation et de référencement données terrain plantation, gestion, biomasse : la Géohaie	3 millions €	0,4 millions €
Accompagnement et suivi au régional et au national	18 millions €	2,6 millions €

Soit 1% des coûts

*Million de tonnes de Matière Sèche / an

Chiffrage d'un plan national pour la haie

Horizon 2030

250 millions € / an
1,7 milliard € en 7 ans
Dont 50% crédit État

- **440 000 km haies gérées durablement**
- **68 000 haies créées**
- **78 000 agriculteurs** en **gestion** durable des haies
- **196 000 agriculteurs en plantation**
- **990 techniciens** accompagnateurs

1. STOPPER L'EROSION DES HAIES ET LES VALORISER	670 millions €	95 millions €
Gestion durable des haies existantes et développement de filières de valorisation	610 millions €	86 millions €
Structurer les filières locales de valorisation de la biomasse issues des haies	60 millions €	9 millions €
2. DENSIFIER LE LINEAIRE NATIONAL	1,014 milliard €	145 millions €
Reconstitution de haies (plantation et régénération naturelle)	995 millions €	142 millions €
Déploiement de la filière de plants Végétal local	18 millions €	2,6 millions €
3. SUIVRE ET EVALUER LE PLAN NATIONAL	21 millions €	3 millions €
Couche nationale géographique des haies et la Géohaie	3 millions €	0,4 millions €
Accompagnement et suivi au régional et au national	18 millions €	2,6 millions €

39% des coûts

1,5€/ml
haie gérée durablement

60% des coûts

15€/ml
haie créée

1% des coûts

Une trajectoire qui a un coût...

À mettre au regard d'une performance territoriale, de créations d'emplois, de co-bénéfices, et de pollutions évitées

Les besoins de financements de la trajectoire 2024-2030 doivent être mis au regard :

- De la double performance agricole et pour les territoires que cela génère
- Des créations d'emplois et de filières non délocalisables induits
- Des co-bénéfices environnementaux pour les territoires (qualité de l'eau, trame verte et bleue, attractivité des territoires, paysage) → une politique territoriale s'appuyant sur l'arbre est intégratrice de toutes les politiques sectorielles
- Des coûts évités par une meilleure adaptation de l'agriculture et des territoires aux dérèglements climatiques (permet de tamponner les épisodes climatiques extrêmes : sécheresse, coulées de boues, etc)

Une trajectoire compatible avec les objectifs de planification écologique

Un meilleur entretien des haies existantes (760kml) améliore le puits de carbone de 0,9MtCO₂/an et produit ~2MtMS/an

Contribue au puits agricole, à hauteur de 0,14MtCO₂/an et à produire 0,3MtMS/an

Stopper la disparition des haies permet 0,9MtMS stocké dans le sol et 2MtMS de biomasse produite

Conclusion



Philippe HIROU

Président de l'Afac-Agroforesteries